

Apple fait face aux exigences du Nasdaq

Mis en examen sur sa politique de stock-options, Apple a annoncé qu'à cause de cela il reporterait le dépôt de ses résultats au deuxième trimestre 2006, clos le 1er juillet.

Les entreprises cotées ont obligation de communiquer à la SEC (*Securities and Exchange Commission*), le gendarme de la bourse américaine, leurs résultats, et ce dans des délais imposés.

Apple se retrouve ainsi en infraction sur la réglementation américaine en matière de publication de résultats financiers.

Un report de cette communication est toujours mal perçu par les marchés, comme par les analystes. L'annonce d'Apple n'est donc pas la bienvenue.

Mais le fabricant du Mac et de l'iPod entend justifier sa décision par les contraintes de l'examen en cours. Pour cela, il vient de demander audience auprès d'une commission du Nasdaq.

Peu importe, la démarche d'Apple fait désordre au moment où les marchés s'interrogent sur la capacité du groupe à maintenir le rythme de progression de ses résultats et sa position sur le marché hautement concurrentiel des baladeurs numériques?